
Notice explicative «Co-construction»

Initiative nationale Lapurla

Description

La co-construction signifie que des personnes provenant d'horizons différents créent ensemble quelque chose de nouveau tout en respectant les expériences, compétences et conditions-cadres de tous les participant-e-s.

Où la co-construction est-elle visible et perceptible dans les partenariats «nomau» (encore une fois) de Lapurla? Nous présentons les facteurs de succès mentionnés lors d'entretiens avec des partenaires de projets pilotes

NIVEAU: MISE EN ŒUVRE PRATIQUE (= LE TRAVAIL SUR PLACE AVEC LES ENFANTS)

- **S'intéresser à l'autre.** Les médiateurs culturels rendent visite aux enfants et aux éducateurs dans leur institution avant le début de l'activité commune. Les éducateurs découvrent l'institution culturelle avant la première activité commune et apprennent à connaître l'exposition, les lieux, etc.
- **Explorer ensemble.** Les médiateurs culturels et les éducateurs explorent ensemble l'institution culturelle en considérant le point de vue des enfants, afin de découvrir les lieux, l'infrastructure et les œuvres exposées selon la perspective des enfants.
- **Se comprendre et définir le rôle de chaque partie.** Les éducateurs et les médiateurs culturels définissent au préalable le(s) rôle(s) de chacun, en particulier en matière d'accompagnement des enfants.
- **Communiquer et partager les expériences, aborder les désaccords.** Les événements et les expériences des rencontres et des visites sont partagés entre les participants de manière transparente. Les situations générant un malaise sont discutées.
- **Les enfants ont besoin de temps pour se sentir en confiance dans des lieux et avec des personnes inconnues.** Les enfants très jeunes en particulier demandent beaucoup de doigté en matière de proximité et de distance par rapport à «l'étranger», c'est-à-dire que les enfants ont besoin de temps pour créer des liens. Plusieurs visites suivies permettent aux enfants de faire connaissance avec le médiateur culturel et d'instaurer la confiance.

NIVEAU: GESTION DE PROJET

- **Ce n'est pas une question d'offre et de demande, mais de gestion autonome.**
Tous définissent eux-mêmes la valeur ajoutée que le partenariat apporte ou devrait apporter.
- **La transparence l'emporte sur les intérêts.** Tous les participants font preuve de transparence à propos de leurs intérêts. Quand ceux-ci divergent, on recherche le dialogue, avec les coresponsables de Lapurla également.
- **Bienvenue dans la «réalité»/gestion des conditions-cadres.** Lors de la planification des activités, on tient compte des réalités de chaque partenaire (p. ex. journée structurée, présence des surveillants du musée). Les participants sont invités à participer à la réflexion et à faire part de leurs besoins. Nous nous exerçons à la patience (et en demandons à tous les partenaires) et nouons des relations loyales. Tout vient à point, se donner du temps est essentiel dans la relation.
- **S'intéresser à l'initiative Lapurla.** Les éducateurs et les médiateurs culturels participent aux rencontres d'échanges organisées par Lapurla. Le positionnement stratégique du projet est reconsidéré en commun. Il peut être très différent en fonction des circonstances.
- **Le développement organisationnel comme effet possible et implication des directions.** Les résultats et les expériences sont rapportés rapidement tant à l'interne du lieu d'accueil de la petite enfance que dans les institutions culturelles. Des visites occasionnelles à des fins de formation continue réciproque sont organisées.
Les directions sont informées du déroulement du projet et impliquées dans l'évaluation (intermédiaire). Ce sont elles qui investissent les ressources et elles ont donc un intérêt spécifique légitime. Un échange sur cet intérêt et son respect en vue du travail futur a lieu.
- **Et maintenant? Échanges précoces sur la collaboration future.** Si l'expérience est positive, il y a une volonté de réfléchir à une coopération future et d'offrir au projet un contexte durable et permanent.
- **Intégration des personnes impliquées dans les instances existantes.** Les lieux d'accueil de la petite enfance, les parents ou d'autres personnes impliquées sont intégrés dans une instance de pilotage. On tient compte de leurs besoins et de leurs perspectives et on leur présente les attentes existantes.